

estion scolaire de cette  
 quêtes à faire, avant de  
 l'état des futurs époux.  
 tion du mariage : publi-  
 urs époux sur le devoir  
 ements de Pénitence et  
 e de la célébration du  
 ements de mariage :  
 elle, 126. — Comment  
 trahit ad se propin-  
 asi-domicile : comment  
 soit mineurs, soit majeurs  
 es suppliques matrimo-  
 nior intérieur, en particu-  
 présence d'un ministre  
 dans une revalidation de  
 342 ; par dispense ordi-  
 de consentement entre  
 registres paroissiaux l'acte  
 y a lieu de le faire, com-  
 avec l'Eglise, des concu-  
 Tribunal diocésain des  
 maculée : explication des  
 24-126. — La vraie dévo-  
 , de l'extension du culte  
 e, 27, 75. — Voir *Mai*.  
 o anticiper la récitation,  
 Dispense de l'obligation  
 nement supprimées de l'An-  
 Pierre et Paul, 137. — La  
 nistre, 60. — Causes qui  
 arités à observer dans la  
 , 61. — Une femme peut  
 de la messe, 61 ; il faut  
 , de sérieuses raisons, 61 ;  
 — Quelle révérence faire,  
 ; la consécration, 132. —  
 de l'Année Sainte : pour  
 sentir la dernière année du

- siècle XIX<sup>e</sup>, 213 ; et pour faire hommage au Roi immortel des siècles de la nouvelle période séculaire, 355. — Voir *Clerges, Corporal*.
- Messe "de requiem"**. — Un indult permet de la chanter, trois fois la semaine, dans les églises paroissiales du diocèse, nonobstant l'occurrence d'une fête de rite double mineur ou majeur, 177.
- Métairie** Saint-Joseph. — Incendie, désastres matériels et pertes de vie, 17 et suiv. — Devoirs de la religion envers les victimes, 22 ; sympathies à leurs parents affligés, 23.
- Métis**. — e qu'ils ont été pour l'Eglise à ses débuts au Manitoba et au Nord-Ouest, 175. — Appel à la charité du diocèse, en leur faveur, 176.
- Mineurs**. — Sur leur domicile, voir *Marriage*.
- Moreau** (Mgr L. Z.). — Établit la nouvelle discipline diocésaine pour la formation des clercs, 97-104, 157, 449. — Préside aux solennités célébrées dans sa cathédrale pour la consécration du genre humain au Sacré-Cœur, 165. — Fait prêcher la souveraineté de Jésus-Christ, dans sa cathédrale, 354 ; et dans tout son diocèse, 253 et suiv., 354. — Promulgue le jubilé de l'Année Sainte, 219 ; le jubilé d'extension, 387. — Son 25<sup>e</sup> anniversaire de consécration épiscopale, annoncé au diocèse par Mgr Decelles, 379. Célébration de cet anniversaire, 381. — Remerciements de Mgr Moreau à son clergé, pour les sympathies et la générosité manifestées à cette occasion, 409. — Maladie de Mgr Moreau, 451. — Sa mort, 453. — Son éloge, 455. — Ce qui fut l'inspiration constante de son règne, 380. — Il fut, ainsi qu'il l'avait promis au début de sa carrière épiscopale, "l'évêque du Cœur de Jésus", 380. — Couronnement de son œuvre d'évêque du Sacré-Cœur, 468.
- Montréal**. — Le premier concile provincial renouvelle la consécration, à Jésus et à Marie, de la province et de ses divers diocèses, 557. — Voir *Concile*.
- Mortification**. — Sa nécessité, 372. — Voir *Carême*.
- N
- "**Neuvaine au Saint-Esprit**". — Recommandation de cet opuscule, 9.
- O
- Octobre**. — Voir *Rosaire*.
- Œuvres diocésaines**. — Compte rendu pour 1898, 88 ; pour 1899,